

morale de la prière. Par cela seul qu'elle prie, l'âme se soulage, se relève, s'apaise, se fortifie ; elle éprouve, en se tournant vers Dieu, ce sentiment de retour à la santé et au repos qui se répand dans le corps, quand il passe d'un air orageux et lourd dans une atmosphère sereine et pure. Dieu vient en aide à ceux qui l'implorent, avant et sans qu'ils sachent s'il les exaucera.

GUIZOT.

**Incorrections de langage**

RELEVÉES DANS LES JOURNAUX

120. Ne dites pas : une majorité considérable est assurée à un *sujet* d'amendement à la loi des élections ; — dites : ... à un *projet* d'amendement...

121. En français, le mot *écuyer* ne s'écrit plus avec un *i*, mais avec un *y* ; de même, le mot *île* ne s'écrit plus *isle*, mais *île*.

122. n'écrivez pas : correspondance échangée *entre* le gouvernement ou *aucun* de ses membres, *avec aucunes personnes* du comté de Napierville... ; — écrivez : correspondance échangée *par* le gouvernement ou *l'un* de ses membres *avec diverses personnes* du comté de Napierville...

Le mot *aucun* signifie *pas un seul* ; on ne doit donc pas l'employer pour *l'un quelconque, quelqu'un, quelques uns, plusieurs, certains, divers*.

Les mots *entre* et *avec* ne vont pas ensemble ; ainsi, au lieu de : *entre* le gouvernement *avec* diverses personnes, il faut dire : *entre* le gouvernement *et* diverses personnes, — ou bien : *par* le gouvernement *avec* diverses personnes.

123. Au lieu de dire : ... un octroi à être accordé au collège de Sorel, — dites : un octroi *en faveur* du collège de Sorel, — ou bien : un octroi *demandé pour* le collège de Sorel.

124. Ne dites pas : le gouvernement s'est-il engagé *de* faire passer une loi à ce sujet ? — dites : le gouvernement s'est-il engagé *à* faire passer une loi à ce sujet ?

125. Au lieu de dire : quel *montant* sera affecté à cette construction ? — dites : quelle *somme* sera affectée à cette construction ?

On dit : le *montant* d'un compte, le *montant* des dépenses, le *montant* des

revenus ; cela signifie le *total* du compte, des dépenses, des revenus.

126. Ne demandez pas à la Chambre d'*approprier* et de voter les *sommes d'argent* nécessaires pour une construction ; — demandez-lui simplement de voter les *sommes* nécessaires à cette construction.

Le mot *sommes* désigne suffisamment les valeurs monétaires.

Le mot *approprier* signifie nettoyer, mettre en état de service ; ce mot ne peut donc s'employer dans le cas ci-dessus.

**Histoire**

JULIEN L'APOSTAT

Julien avait gouverné la Gaule avec sagesse durant sept ans ; au moment de conduire son armée au delà des Alpes et de commencer la guerre civile, il offrit en secret un sacrifice à Bellone [361]. Tout se préparait pour une lutte à main armée entre lui et Constance, lorsque ce dernier mourut. Tout l'empire se soumit à Julien.

Le paganisme remonta sur le trône avec l'empereur apostat, et l'ère des persécutions fut un moment ouverte.

Mais ce fut surtout par la ruse, la séduction, le ridicule et la calomnie la plus infâme, que Julien s'attacha à détruire la foi.

Adonné à la superstition et à la magie, se croyant en rapport avec les divinités de l'Enfer et de l'Olympe, l'empereur donna au monde le triste spectacle de la révolte contre la vérité. Il revêtit le manteau des Stoïciens, porta comme philosophe la barbe longue, et manifesta hautement l'intention de restaurer le paganisme.

Julien eut des qualités brillantes, de l'esprit, de l'instruction, de la tempérance, du courage, quelquefois même de la générosité ; mais ces qualités étaient gâtées par la vanité et l'ostentation.

Tout en proclamant la tolérance, il prit contre les chrétiens les mesures les plus vexatoires ; il y eut des confesseurs et des martyrs à Gaza et à Ascalon. Julien interdit aux chrétiens d'enseigner les belles lettres, de plaider et de se défendre en justice, et il dépouilla leurs églises.

Il prétendait obliger les chrétiens à